

Image not found or type unknown



Loyers impayés de son ex !

Par **CHERON**, le **20/06/2009** à **10:11**

Bonjour,rrrnAvec mon ami nous venons de recevoir un courrier de recouvrement de créances de la sté Effico concernant des loyers impayés de son ex compagne.rncette sté nous demande de verser sous 48 heures la somme de 2300 euros correspondant a 3 mois de loyers impayés sur l'année 2008.rnc'est à dire que mon compagnon a quitté son ex et leur maison en avril 2007, nous avons à ce moment là fait le nécessaire auprès de l'agence qui s'occupe de la location de la maison en leur annonçant qu'il partait et donc qu'il ne sear plus responsable de cette habitation.rnrnSuite au courrier reçu d'effico nous nous appercevons que l'agence immo n a pas fait le nécessaire pour desolidarisé mon ami.rnrnAujourd'hui nous sommes "harcelés" par courrier en nous demandant de payer cette somme !rnrnQue pouvons nous faire ?rnrnmerci de votre futur conseil ...